Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Band: 21 (1950)

Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIE ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

Nº 6. JUIN 1950

SOMMAIRE:

·Les vestiges barbares de Bassecourt La Société des Forces électriques de la Goule Marché du travail — Chronique économique

LES VESTIGES BARBARES DE BASSECOURT

1. Introduction

Lors de la construction de la ligne de chemin de fer Delémont-Glovelier (1875-1876), des ouvriers avaient découvert près de Bassecourt, un peu au sud de l'antique chapelle de Saint-Hubert, à cinq minutes du village, un cimetière ancien, où gisaient des ossements, des crânes, des armes, des outils, des parures. Un maître du Collège de Delémont, M. Henri Duvoisin, s'intéressa à ces objets, les recueillit et les remit au musée du Collège. La commission lui paya ses frais de déplacement et supporta les frais de remise en état et d'entretien des objets recueillis. Le tout fit une dépense de 190.— fr. Une première analyse permit d'établir qu'il s'agissait des restes de sépultures barbares datant des VIe et VIIe siècles de notre ère. La collection porta dès lors le nom de collection burgonde. Elle fut transférée le 15 novembre 1941 au Musée jurassien de Delémont, tout en restant la propriété du Progymnase.

M. Duvoisin a rédigé un rapport sur ses fouilles. Il s'agit d'un petit cahier bleu, 17 pages manuscrites, sans date, conservé dans les archives du Progymnase de Delémont. Ce rapport n'a jamais été publié. Nous pensons rendre service à nos historiens en le publiant aujourd'hui, avec un retard de 70 ans et remercions la Commission du Progymnase d'avoir bien voulu le mettre à notre disposition.

Le rapport comprend deux parties : le rapport de M. Duvoisin et le rapport de M. le professeur Dr Kollmann sur les crânes trouvés dans un vieux cimetière près de Bassecourt.